



Appel à experts pour l'IPBES



Instructions concernant les candidatures
et informations complémentaires

Personne à contacter

Agnès Hallosserie / agnes.hallosserie@fondationbiodiversite.fr

SOMMAIRE

ÊTRE EXPERT À L'IPBES.....	2
PROCÉDURE DE CANDIDATURE ET DE SÉLECTION.....	5
À PROPOS DE L'ÉVALUATION MÉTHODOLOGIQUE DES VALEURS MULTIPLES DE LA NATURE.....	7
À PROPOS DE L'ÉVALUATION THÉMATIQUE DE L'USAGE DURABLE DES ESPÈCES SAUVAGES	7

ÊTRE EXPERT À L'IPBES

Les experts nommés doivent témoigner d'une expertise dans une ou plusieurs disciplines relevant des sciences naturelles, des sciences humaines et sociales, représenter ou détenir une expertise des systèmes de savoirs autochtones et locaux ou être des experts des politiques publiques ou des praticiens.

Une très bonne maîtrise de l'anglais est nécessaire, les travaux du groupe et la rédaction de l'évaluation se conduisant en anglais.

Une évaluation IPBES dure 3 ans environ. Les experts s'engagent pour toute la durée de l'évaluation.

Les experts contribuent à l'IPBES *pro bono*. Ils peuvent remplir différentes fonctions au sein de l'IPBES, impliquant des engagements différents et résumés dans le tableau ci-dessous. **Nous encourageons vivement les experts qui sont en mesure de le faire d'envisager de remplir la fonction de co-président d'évaluation ou d'auteur principal coordinateur (voir point 6 dans la procédure de candidature).**

Rôle	Responsabilité au sein de l'évaluation	Tâches principales
Co-président d'évaluation	<p>Deux à trois experts remplissent cette fonction. Ils ont pour tâche de superviser la préparation du rapport d'évaluation et de son résumé pour décideurs. Ils s'assurent que le rapport est réalisé selon des standards de qualité élevés et qu'il répond aux questions du cadrage. Un co-président est un expert senior dans son champ et a de l'expérience en matière de coordination de travail d'expert. Les co-présidents peuvent également contribuer à la rédaction d'un ou plusieurs chapitres.</p> <p>Les co-présidents sont responsables de la collaboration et de la coordination entre les auteurs principaux coordinateurs, afin d'assurer que les chapitres sont réalisés dans les temps et selon les standards de qualité requis. Ils s'assurent que les chapitres s'articulent ensemble et que leurs messages ne se contredisent pas.</p> <p>Les co-présidents participent à l'organisation du travail et président les réunions d'auteurs. Ils travaillent avec le Bureau et le Groupe d'experts multidisciplinaire pour résoudre les problèmes, le cas échéant, et s'assurer que l'évaluation est réalisée selon les décisions et les procédures de l'IPBES. Les co-présidents sont impliqués dans la diffusion de l'évaluation et de son résumé pour décideurs, une fois qu'ils sont adoptés par la plénière de l'IPBES.</p> <p>Il est attendu que les co-présidents d'une évaluation IPBES y consacrent 30% de leur temps de travail habituel. Ils devront participer à 4 réunions par an.</p>	<p>Maîtriser les règles et procédures de l'IPBES, ainsi que ses autres évaluations et livrables.</p> <p>Lire les autres évaluations de la biodiversité et des services écosystémiques pertinentes (répertoriées dans le catalogue d'évaluations)</p> <p>Organiser des réunions régulières par skype avec les auteurs principaux coordinateurs</p> <p>Créer une atmosphère favorable au travail d'équipe et s'assurer de l'engagement de l'ensemble des auteurs de l'évaluation</p> <p>Relire et vérifier les messages clés des chapitres pour préparer le résumé pour décideurs</p>
Auteur principal coordinateur (APC)	<p>Un auteur principal coordinateur a la responsabilité d'un chapitre au sein d'une évaluation IPBES. Il y a deux à trois APC par chapitre.</p> <p>Ils ont des tâches similaires aux auteurs principaux (voir ci-dessous) mais doivent en plus s'assurer que les chapitres répondent aux standards de qualité, qu'ils sont préparés et remis aux co-présidents dans les délais impartis et dans le format requis. Ils sont donc en charge de coordonner le</p>	<p>Organiser des communications régulières entre les auteurs principaux de son chapitre</p> <p>Relire les textes reçus et structurer l'information pour créer un chapitre fluide</p> <p>Fixer les dates butoirs pour l'équipe d'auteurs afin de</p>

	<p>travail des auteurs principaux et des auteurs contributeurs impliqués dans leur chapitre.</p> <p>Les APC s'assurent que les questions scientifiques, techniques ou socio-économiques communes à plusieurs sections du rapport sont traitées de manière cohérente et reflètent les informations disponibles les plus récentes.</p> <p>Les APC coordonnent le travail d'extraction des messages clés de leur chapitre et la rédaction du résumé exécutif de leur chapitre. Ils contribuent à la rédaction du résumé pour décideurs.</p> <p>Il est attendu que les APC consacrent 20 à 30% de leur temps de travail habituel à l'évaluation IPBES. Ils devront participer à 3 réunions par an.</p>	<p>rendre les textes à temps pour la sortie des versions successives de l'évaluation</p> <p>Identifier les lacunes dans l'équipe d'auteurs du chapitre et chercher des auteurs contributeurs qui pourraient combler ces lacunes</p>
<p>Auteur principal</p>	<p>Un auteur principal a pour responsabilité de produire des sections spécifiques d'un chapitre, se fondant sur les meilleures informations scientifiques, techniques et socio-économiques disponibles.</p> <p>Les auteurs principaux travaillent en petit groupes pour s'assurer que les différents éléments de leurs sections sont préparés dans les temps, d'une qualité uniforme et conforme aux standards fixés.</p> <p>Le cœur du travail d'un auteur principal est de synthétiser les éléments extraits de la littérature disponible, et fournis par les auteurs contributeurs, parties prenantes et experts, le cas échéant.</p> <p>Les auteurs principaux peuvent identifier des auteurs contributeurs qui pourraient fournir des informations techniques ou des graphiques complémentaires sur des sujets spécifiques traités dans le chapitre.</p> <p>Il est attendu que les auteurs principaux consacrent 15 à 20% de leur temps de travail habituel à l'évaluation IPBES. Ils devront participer à une réunion des auteurs par an, et éventuellement à une réunion supplémentaire (par exemple, avec une équipe spéciale de l'IPBES).</p>	<p>Participer aux discussions sur le contenu du chapitre</p> <p>Se répartir le travail et identifier quelles sections vont être rédigées par chacun</p> <p>Se familiariser aux évaluations IPBES précédentes pour connaître le style et les standards généraux attendus</p> <p>Compiler les publications révisées par les pairs qui seront utilisées par l'équipe des auteurs</p> <p>Lorsqu'une lacune est identifiée dans un chapitre, envisager si un auteur contributeur pourrait y remédier</p>
<p>Editeurs réviseurs</p>	<p>Les éditeurs-réviseurs sont seniors dans leurs champs et peuvent avoir une expertise multiple sur une ou plusieurs disciplines des sciences naturelles ou sociales, ou sur les connaissances autochtones et locales. Ils sont impliqués lors des phases d'examen pour aider les auteurs de l'évaluation à répondre aux commentaires issus de l'examen, et vérifient que les indications du degré de confiance sont utilisées de manière harmonisée dans le résumé exécutif du chapitre.</p> <p>En général, il y a deux éditeurs-réviseurs par chapitre. Ils ne sont pas impliqués activement dans la rédaction et ne peuvent pas être réviseurs d'un texte qu'ils auraient produit.</p> <p>Les tâches principales d'un éditeur-réviseur sont : (i) d'assister le Groupe d'experts multidisciplinaire pour identifier des relecteurs à solliciter lors des phases d'examen, (ii) de s'assurer que tous les commentaires substantiels transmis par les experts et les Etats lors des examens externes ont été pris en considération, (iii) de conseiller les auteurs principaux sur la manière de gérer les points contentieux ou controversés et (iv) de s'assurer que les controverses sont bien reflétées dans le texte du rapport concerné.</p>	<p>Se familiariser avec le contenu du chapitre bien en amont de la deuxième réunion des auteurs</p> <p>Proposer des experts pour la revue par les pairs</p> <p>S'abstenir d'imposer des changements de texte à l'équipe des auteurs</p> <p>Examiner les réponses faites par les auteurs aux commentaires reçus</p> <p>Etre ouvert à différentes perspectives et visions du monde</p>

	<p>Les tâches principales d'un éditeur-réviseur sont : (i) d'assister le Groupe d'experts multidisciplinaire pour identifier des relecteurs à solliciter lors des phases d'examen, (ii) de s'assurer que tous les commentaires substantiels transmis par les experts et les Etats lors des examens externes ont été pris en considération, (iii) de conseiller les auteurs principaux sur la manière de gérer les points contentieux ou controversés et (iv) de s'assurer que les controverses sont bien reflétées dans le texte du rapport concerné.</p> <p>Les auteurs principaux coordinateurs et les auteurs principaux restent responsables du texte final.</p> <p>Les éditeurs-réviseurs doivent soumettre un rapport écrit au Groupe d'experts multidisciplinaire et, le cas échéant, devront participer à une réunion pour communiquer leurs conclusions après un processus d'examen et aider à la finalisation des résumés pour décideurs.</p> <p>Il est attendu que les éditeurs-réviseurs participent à deux réunions des auteurs de l'évaluation (en année 2 et 3 de l'évaluation). Ils devraient consacrer environ 10% de leur temps de travail habituel à l'évaluation IPBES à partir de l'examen externe de la première version provisoire de l'évaluation.</p>	<p>S'abstenir d'imposer des changements de texte à l'équipe des auteurs</p> <p>Examiner les réponses faites par les auteurs aux commentaires reçus</p> <p>Etre ouvert à différentes perspectives et visions du monde</p>
<p>Jeunes chercheurs / Young fellows</p>	<p>Les jeunes chercheurs ont des responsabilités similaires à celles des auteurs principaux du chapitre pour lequel ils sont sélectionnés. Ils participent aux réunions des auteurs et reçoivent une formation pour acquérir une connaissance profonde des processus d'évaluation IPBES. Ils sont associés à un tuteur pour la durée de l'évaluation.</p> <p>Le programme jeunes chercheurs de l'IPBES vise des experts en début de carrière qui cherchent à gagner de l'expérience en participant aux travaux de l'IPBES.</p> <p>Pour les conditions d'éligibilité au programme jeunes chercheurs de l'IPBES, consulter :</p> <p>https://www.ipbes.net/sites/default/files/inline/files/ipbes_fellowship_programme_selection_process_and_criteria_0.pdf</p>	

PROCÉDURE DE CANDIDATURE ET DE SÉLECTION

- 1) Connectez-vous à la page suivante :
https://www.ipbes.net/eform/submit/applications?field_nomination_call_eva=17884

Il vous faudra au préalable créer un compte d'utilisateur sur le site de l'IPBES si vous n'en avez pas. Sinon, connectez-vous avec vos identifiants puis accédez au lien ci-dessus.

- 2) Dans « *Nomination call* », sélectionnez « *Round 7: Experts. Sustainable use of wild species and Values assessment* » ou « *Round 8: Fellows. Sustainable use of wild species and Values assessment* » si vous candidatez pour le programme jeunes chercheurs ([vérifier les conditions d'éligibilité ici](#))
- 3) Vous pouvez préciser lors de la candidature pour quel chapitre de l'évaluation vous pensez pouvoir contribuer plus particulièrement (voir le détail des chapitres dans les documents de cadrage ci-dessous). Il se peut cependant que l'IPBES vous propose de contribuer à un autre chapitre si votre expertise y serait pertinente également.
- 4) Entrez vos coordonnées personnelles et renseignez les champs correspondant à votre expertise : postes et employeurs, publications... Vous devez charger sur la page un CV à jour, en anglais, ainsi qu'un court texte de motivation.
- 5) Dans la section « *Details of Government/Organisation supporting your nomination* », vous devez indiquer le type d'institution qui appuiera votre candidature : gouvernement ou organisation. Du fait des règles de l'IPBES, les experts nommés par des organisations (non-gouvernementales) ne pourront constituer qu'au maximum 20% des membres des groupes d'experts, le reste étant dévolu aux experts nommés par les gouvernements. En conséquence, les experts-candidats, s'ils veulent avoir plus de chances d'être sélectionnés, doivent se présenter comme étant nommés par leur gouvernement (et non pas par leur organisme de rattachement par exemple). Un expert peut être nommé par plusieurs gouvernements ou par un ou des gouvernements et une ou des organisations non-gouvernementales.

Il est donc important que vous cochiez la case « *gouvernement* » dans le formulaire, et que vous renseigniez ensuite les champs avec les coordonnées d'Emmanuelle Swynghedauw, du Ministère des affaires étrangères, point focal IPBES pour la France, de la manière suivante :

- **Type of nominating body:** Government
 - **Name of Country:** France
 - **Position of contact person:** IPBES national focal point
 - **First Name (nominator):** Emmanuelle
 - **Last Name (nominator):** Swynghedauw
 - **E-mail (nominator):** emmanuelle.swynghedauw@diplomatie.gouv.fr
 - **Phone Number (nominator):** +33 (0)1 43 17 66 93
- 6) Dans ***Other information***, vous pouvez vous proposer pour d'autres livrables de l'IPBES mais aussi pour que votre candidature soit envisagée comme **auteur principal coordinateur**. Nous encourageons très vivement les experts en mesure de le faire à prendre ce genre de rôle qui est une expérience de premier ordre à l'interface science-politique (cocher la case « *yes* »).
 - 7) Enfin, vous remplirez une déclaration de conflits d'intérêts, qui restera confidentielle hors du cercle du Comité en charge de l'examen des conflits d'intérêts.

Une fois le formulaire rempli et envoyé, il sera automatiquement reçu par le point focal IPBES pour la France, celui-ci devant l'approuver et soumettre officiellement votre candidature à l'IPBES. Avant envoi

de votre nomination officielle, le point focal consultera votre organisme de rattachement pour validation, le cas échéant. Vous recevrez une confirmation de réception de votre candidature une fois celle-ci validée par le point focal. Les groupes d'experts seront constitués par le Groupe d'experts multidisciplinaire de l'IPBES et le Bureau, et les experts retenus seront prévenus courant juillet. Les experts retenus devront participer aux premières réunions des auteurs, respectivement :

- Sur les valeurs, du 10 au 14 septembre (lieu à déterminer)
- Sur l'usage durable des espèces sauvages du 24 au 28 septembre (lieu à déterminer)

Nous vous encourageons à **candidater au plus tôt et suffisamment en avance par rapport à la date butoir du 1^{er} juin. A noter que la page n'a pas de fonction « enregistrer ». Il vous faut donc remplir le formulaire d'un seul tenant. En ayant préparé votre CV à l'avance, cela devrait prendre 1 heure environ.**

À PROPOS DE L'ÉVALUATION MÉTHODOLOGIQUE DES VALEURS MULTIPLES DE LA NATURE

Les objectifs de ce rapport sont d'évaluer :

- a) les diverses conceptualisations des valeurs de la nature et de ses bienfaits, y compris la biodiversité et les services écosystémiques (approvisionnement, régulation et culturels) ;
- b) les différentes méthodologies et approches de détermination de la valeur ;
- c) les différents moyens de reconnaître, de concilier et d'intégrer les multiples valeurs et les méthodes de détermination de la valeur, afin de faciliter la prise de décisions ;
- d) les lacunes relatives aux connaissances et aux données, ainsi que les incertitudes.

Cette évaluation critique des forces et faiblesses des concepts et méthodologies se rapportant aux diverses conceptualisations des multiples valeurs de la nature (y compris la biodiversité et la structure et le fonctionnement des écosystèmes) et de ses bienfaits (notamment les services écosystémiques), fournira la base de connaissances pour guider l'utilisation d'outils d'aide aux politiques existants et l'élaboration plus poussée de ces outils. Elle aidera à l'évaluation des sources d'informations pour les autres travaux de l'IPBES, en permettant de mieux tenir compte des différentes visions du monde, des traditions culturelles, des cadres de politiques et des circonstances nationales. L'évaluation tiendra compte du degré de fiabilité des valeurs et des méthodes de détermination des valeurs.

- [Lien vers le cadrage complet](#) (inclut la description des chapitres – à noter que les titres V et VI sont caducs (calendrier et budget mis à jour))
- [Lien vers le guide préliminaire de l'IPBES](#) (en anglais)

À PROPOS DE L'ÉVALUATION THÉMATIQUE DE L'USAGE DURABLE DES ESPÈCES SAUVAGES

L'objectif de l'évaluation proposée est d'examiner diverses approches pour un usage plus durable des espèces sauvages au sein des écosystèmes qui les abritent et de renforcer les pratiques, les mesures, les capacités et les outils connexes en vue d'assurer leur conservation dans le cadre de cet usage. L'évaluation mettra l'accent sur la durabilité de l'usage de ces espèces, et reconnaîtra les interdépendances inhérentes entre leur usage et les contextes socio-écologiques plus larges. Elle sera axée sur la recherche de solutions, l'objectif global étant de recenser les difficultés et les possibilités de mettre en place ou de renforcer plus avant les mesures et conditions nécessaires pour assurer et promouvoir l'usage durable de ces espèces et mettre fin à leur usage non durable. L'évaluation se penchera par ailleurs sur les scénarios futurs pour l'utilisation des espèces sauvages et les conséquences qui en résulteront pour ces dernières et leur devenir du point de vue de l'évolution.

L'évaluation reconnaîtra l'indivisibilité de la nature et de l'humanité, notamment les fonctions écosystémiques et les contributions que la nature apporte à l'homme et à la bonne qualité de vie. Elle tiendra donc compte non seulement des effets écologiques et sociaux positifs et négatifs de l'utilisation des espèces sauvages, mais également de l'incidence des différentes approches, pratiques et technologies dans plusieurs contextes sociopolitiques et de leur lien avec divers systèmes de savoirs, notamment les savoirs et les pratiques autochtones et locaux.

L'évaluation mettra l'accent sur les utilisations à des fins de consommation ou non d'un certain nombre d'espèces sauvages constituant un groupe représentatif de taxons et d'utilisations. Elle tiendra compte d'un large éventail d'aspects liés à l'utilisation effective des espèces sauvages, notamment les échelles spatiales et temporelles ; les fins de subsistance, commerciales et récréatives ; et les contextes d'utilisation coutumière, licite et illicite. Pour refléter l'ampleur et la complexité des utilisations des espèces sauvages, elle portera sur un éventail d'unités d'analyse terrestres et aquatiques, y compris marines.

- [Lien vers le cadrage complet](#) (inclut la description des chapitres)